ESG / ENVIRONNEMENT

PLAN DE TRANSITION CLIMATIQUE

Trajectoire de décarbonation - 2025-2030

Revue et mise à jour : annuelle
Validation : Comité ESG

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Auteur	Changement
1.0	23/07/2026	Robine Mertens	Création du plan de transition climatique

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DU PLAN

Ce document formalise le plan de transition climatique de GAMING1 pour la période 2025-2030, soit un horizon court terme de 5 ans. L'année 2025 sert d'année de référence (baseline) fixe : tous les objectifs et suivis futurs seront exprimés par rapport à ce point de départ, sans recalcul de la base d'une année sur l'autre.

L'Accord de Paris, adopté en 2015, engage les États signataires à limiter le réchauffement climatique mondial bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant les efforts pour contenir la hausse à 1,5 °C. GAMING1, en tant qu'acteur du secteur privé, souhaite y contribuer en partie à son échelle, à travers une décarbonation progressive et vérifiable de ses Scopes 1, 2 et 3.

Il s'appuie sur des leviers déjà engagés par GAMING1 : électrification de la flotte automobile, installation de panneaux photovoltaïques, intégration progressive d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique, renforcement du sustainable procurement auprès de nos fournisseurs, etc. Ce dernier levier bénéficie également d'un effet indirect favorable : nos fournisseurs, engagés dans leurs propres démarches de décarbonation, réduisent progressivement l'intensité carbone de nos achats, indépendamment de nos actions directes.

Le plan tient également compte de la croissance normale de l'activité (nouveaux marchés, nouveaux sites, croissance du chiffre d'affaires), qui exerce une pression à la hausse sur les émissions en l'absence d'action. Les objectifs de réduction ci-dessous sont donc exprimés à la fois par rapport à la référence 2025 (objectif net) et par rapport à une trajectoire de croissance sans action (BAU - business as usual), afin de refléter l'effort réel de décarbonation nécessaire.

Objectif global : GAMING1 vise une réduction nette de l'ordre de 17% de ses émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3 combinés) d'ici 2030 par rapport à la référence 2025. Cet objectif vise à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, sans qu'une validation formelle selon une méthodologie de référence reconnue (telle que le Science Based Targets initiative) n'ait été appliquée à ce stade. Exprimé par rapport à la trajectoire de croissance naturelle de l'activité (BAU — voir section 5), cet objectif équivaut à un effort d'environ -30,1 % à -34,2 % d'ici 2030, à comparer à une trajectoire indicative alignée sur 1,5 °C qui impliquerait un effort d'environ -35,1 % sur la même base : l'ambition de GAMING1 s'en approche sans encore l'atteindre.

Ambition climatique

- Plan à court terme (5 ans, 2025-2030), avec 2025 comme année de référence fixe.
- Réduction nette visée : 17 % des émissions de GES d'ici 2030 vs 2025, malgré la croissance attendue de l'activité.

2. PÉRIMÈTRE, MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES DE CROISSANCE

Le bilan carbone de GAMING1 est établi chaque année conformément au GHG Protocol et aux référentiels ESRS. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe : opérations en ligne et établissements physiques, en Belgique et à l'international (Malte, France, Suisse, Portugal, Espagne, Pays-Bas, Roumanie).

Ce périmètre constitue la base retenue pour les projections futures. Conformément aux principes du GHG Protocol, il pourra néanmoins faire l'objet d'un recalcul de l'année de référence en cas d'acquisition, de cession, d'erreur matérielle identifiée ou d'évolution méthodologique significative.

Hypothèses de croissance (scénario BAU)

Sans action de décarbonation, la croissance normale de l'activité de GAMING1 exercerait une pression haussière sur les émissions. Conformément à l'objectif de croissance du Groupe, le plan retient une hypothèse de croissance organique uniforme de +4 %/an, appliquée aux Scopes 1, 2 et 3, à valider et ajuster chaque année avec les équipes Finance et Stratégie.

3. BILAN CARBONE DE RÉFÉRENCE (ANNÉE 2025)

Émissions par Scope

Scope	2022*	2023**	2024	2025	Unité
Scope 1	942	1 383,09	4 071,45	4 148,01	tCO2e
Scope 2 (location-based)	71	1 188,47	1 988,80	2 320,30	tCO2e
Scope 3	3 010	2 821,86	6 190,53	9 015,24	tCO2e
Total (location-based)	4 023	5 393,42	12 250,78	15 483,55	tCO2e
Total (market-based)	4 016	3 933,07	10 168,52	13 074,85	tCO2e

** Périmètre limité au siège social et aux activités en ligne*

*** Périmètre limité aux bureaux en Belgique et à Malte, aux établissements de jeux en Belgique et aux activités en ligne*

Principales sources d'émissions identifiées (2025)

- Achats de produits et de services : 7 056,6 tCO2e (Scope 3, catégorie 1)
- Sources fixes de combustion : 3 207,85 tCO2e (Scope 1)
- Consommation d'électricité : 2 320,3 tCO2e (Scope 2)
- Sources mobiles à moteur thermique (flotte) : 940,16 tCO2e (Scope 1)

Précision méthodologique : sauf mention contraire, les émissions de Scope 2 utilisées dans ce document (bilan de référence, objectifs, trajectoire) sont calculées selon l'approche market-based (facteur d'émission basé sur les caractéristiques de l'électricité achetée et les contrats d'approvisionnement énergétique.). Les objectifs de réduction et le suivi de performance s'apprécient donc sur cette base.

4. OBJECTIF DE RÉDUCTION CONSOLIDÉ : 17 % D'ICI 2030

La réduction visée repose sur la combinaison de deux leviers principaux, chacun contribuant à la trajectoire globale du Groupe. Les parts indicatives ci-dessous seront affinées annuellement par le Comité ESG à mesure que les plans d'action se précisent.

Cibles chiffrées par Scope (horizon 2030, référence 2025)

Scope	Référence 2025	Objectif de réduction	Cible 2030	Réduction en volume
Scope 1 + 2 (combiné)	6 468,31 tCO2e	-20 %	≈ 5 174,6 tCO2e	≈ 1 293,7 tCO2e
Scope 3	9 015,24 tCO2e	-15 %	≈ 7 663,0 tCO2e	≈ 1 352,3 tCO2e
Total (Scopes 1, 2 et 3)	15 483,55 tCO2e	≈ -17 %	≈ 12 837,6 tCO2e	≈ 2 645,9 tCO2e

Levier	Scope(s) concerné(s)	Contribution attendue à la trajectoire 2030	Estimation de réduction d'ici 2030 (indicative)
Électrification de la flotte automobile	Scope 1	Réduction directe des émissions de combustion mobile	≈ -654,5 tCO2e, soit ≈ -16 % du Scope 1 (≈ -4,2 % du bilan total)
Monitoring énergétique renforcé et optimisation des consignes de consommation (chaudières, HVAC)	Scope 1	Réduction de la consommation liée à la combustion fixe grâce à un pilotage énergétique plus fin (extension du monitoring au-delà du siège de Liège) et à l'optimisation des consignes de chauffage/climatisation	≈ -321 à -577 tCO2e, soit ≈ -8 à -14 % du Scope 1 (≈ -2,1 à -3,7 % du bilan total)
Panneaux photovoltaïques sur nos sites	Scope 2	Réduction de la dépendance au réseau électrique	≈ -24 à -46 tCO2e, soit ≈ -1 à -2 % du Scope 2 (< 0,3 % du bilan total)
Énergies renouvelables dans le mix (décarbonation du réseau, contrats d'électricité verte)	Scope 2	Réduction liée à la décarbonation progressive du réseau national	≈ -106 à -140 tCO2e, soit ≈ -4,6 à -6 % du Scope 2 (≈ -0,7 à -0,9 % du bilan total)
Certification Green Key (efficacité énergétique du site)	Scope 2	Réduction de la consommation d'électricité grâce aux standards d'efficacité énergétique, eau et déchets exigés par la certification, obtenue sur l'hôtel de notre plus grand casino	≈ -17 à -46 tCO2e, soit ≈ -0,7 à -2 % du Scope 2 (< 0,3 % du bilan total)
Sustainable procurement (Code de Conduite fournisseurs, achats responsables)	Scope 3	Réduction directe via le choix de partenaires alignés sur nos exigences	≈ -235 à -470 tCO2e, soit ≈ -3 à -6 % du Scope 3 (≈ -1,5 à -3 % du bilan total)

Généralisation du tri des déchets	Scope 3	Amélioration du taux de valorisation/recyclage des déchets	≈ -32 à -45 tCO2e, soit ≈ -25 à -35 % de la catégorie "traitement des déchets" (≈ -0,2 à -0,3 % du bilan total)
Extension du budget mobilité (renoncement au véhicule de société + utilisation mobilité douce)	Scope 3	Réduction progressive des déplacements domicile-travail en voiture individuelle, au fur et à mesure de la fin des leasings en cours	≈ -20 à -35 tCO2e, soit ≈-0,22% à -0,39% du Scope 3 (≈-0,13% à -0,23% du bilan total)
Effet indirect sectoriel (décarbonation propre de nos fournisseurs)	Scope 3	Réduction complémentaire, hors action directe de GAMING1, liée aux efforts de nos partenaires	≈ -900 à -1350 tCO2e, soit ≈ -11 à -17% du Scope 3 (≈ -7 à -10 % du bilan total) - hors contrôle direct

Méthodologie des estimations : Flotte - Estimation basée sur 355 véhicules et les émissions de référence de 2025 (940,16 tCO_2e), avec les coefficients suivants : thermique = 1, hybride = 0,30 et électrique = 0. À l'horizon 2030, 80 % de la flotte serait électrifiée, tous les hybrides actuels convertis en électriques et environ 71 véhicules resteraient thermiques). Monitoring énergétique et consignes - hypothèse d'un gain de 8 à 14 % sur la combustion fixe (3 207,85 tCO2e), en extrapolant le système déjà déployé au siège de Liège à l'ensemble des sites principaux, combiné à l'optimisation des consignes de chauffage/climatisation. Photovoltaïque - estimation basée sur l'impact confirmé du siège de Liège (-0,1 % du Scope 2) extrapolé de façon prudente à d'autres établissements qui envisagent une installation similaire. Énergies renouvelables - projection de la progression observée entre 2024 et 2025 (+0,69 pt/an) si elle se maintenait jusqu'en 2030, sans certitude que cette tendance se poursuive. Sustainable procurement - estimation basée sur la montée en puissance du taux de signature du Code de Conduite (16,12 % en 2025, 50 % visés en 2027) et une réduction d'intensité carbone modérée chez les fournisseurs engagés. Tri des déchets - hypothèse d'une amélioration du taux de valorisation (et non d'une réduction du volume) suite au déploiement prévu en 2026 au siège social puis sur l'ensemble des sites. Budget mobilité - ordre de grandeur illustratif basé sur une extrapolation du rythme d'adoption observé (51 collaborateurs en 2024, 110 en 2025) vers environ 300 collaborateurs d'ici 2030, sans objectif chiffré formel à ce stade. Effet indirect - estimation fondée sur les tendances sectorielles de décarbonation observées chez des fournisseurs comparables, indépendamment des actions propres de GAMING1.

Précision méthodologique importante : des indicateurs tels que le taux de signature du Code de Conduite fournisseurs, la part d'acheteurs formés, le nombre de collaborateurs au budget mobilité ou les économies de papier sont des indicateurs de mise en œuvre (implementation indicators). Ils rendent compte de l'avancement opérationnel des actions mais ne constituent pas, en tant que tels, une preuve vérifiée de réduction des émissions de GES. Les estimations chiffrées qui leur sont associées (tableau ci-dessus) restent des ordres de grandeur indicatifs, à confirmer par des données réelles (données fournisseurs, mesures d'usage) au fil des revues annuelles.

La combinaison de ces neuf leviers permet de soutenir les objectifs de réduction fixés à horizon 2030, tant pour les Scopes 1 et 2 que pour le Scope 3, et ainsi l'objectif global de réduction d'environ 17 % des émissions de GES de GAMING1 par rapport à 2025. Ces estimations restent des ordres de grandeur de planification (voir note ci-dessous sur leur nature indicative), non des valeurs garanties.

En effet, pris dans leur ensemble, les leviers identifiés pour les Scopes 1 et 2 couvrent largement les objectifs de réduction fixés pour ces deux Scopes. Le Scope 3 bénéficie quant à lui d'un potentiel de réduction particulièrement significatif, porté en grande partie par la généralisation progressive de pratiques plus durables chez nos fournisseurs (réglementation CSRD, énergies renouvelables, mobilité électrique). En combinant l'ensemble des efforts sur les trois Scopes, la trajectoire ainsi construite permet d'atteindre, voire de dépasser, l'objectif de -17 % fixé sur la totalité du bilan carbone du Groupe.

5. TRAJECTOIRE ANNUALISÉE 2026-2030 (EFFORT NET DE LA CROISSANCE)

La trajectoire ci-dessous distingue deux courbes : la projection BAU (Business As Usual), qui montre où iraient les émissions du Groupe sous le seul effet de l'objectif de croissance du business (+4 %/an), sans aucune action de décarbonation ; et la trajectoire nette visée, qui intègre l'effet des leviers de réduction décrits en section 4. L'écart entre les deux représente l'effort réel de décarbonation à fournir chaque année.

Année	BAU — sans action (tCO2e)	Trajectoire nette visée (tCO2e)	Effort de réduction requis (tCO2e)	Effort vs BAU
2025 (référence)	15 483,6	15 483,6	0	0 %
2026	16 102,9	14 954,4	1 148,5	-7,1 %
2027	16 747,0	14 425,2	2 321,8	-13,9 %
2028	17 416,9	13 896,0	3 520,9	-20,2 %
2029	18 113,6	13 366,8	4 746,8	-26,2 %
2030	18 838,1	12 837,6	6 000,5	-31,9 %

BAU calculé avec l'hypothèse de croissance uniforme de +4 %/an (section 2), appliquée de façon composée sur la période. Trajectoire nette interpolée linéairement entre la référence 2025 et les cibles 2030 de la section 4.

Le scénario BAU est un exercice de planification illustratif : il met en perspective l'ampleur de l'effort de mise en œuvre compte tenu de la croissance attendue de l'activité, mais ne constitue ni un objectif de réduction ni une réduction obtenue. L'objectif officiel de GAMING1 reste défini par rapport à l'année de référence 2025 (-17 % net, Scopes 1, 2 et 3 combinés). À titre indicatif, l'écart entre le scénario BAU et la trajectoire nette visée équivaut à un effort de mise en œuvre d'environ -32 % par rapport à cette trajectoire de croissance hypothétique — un repère utile pour dimensionner les actions, mais non un second objectif.

Cette trajectoire sera recalculée chaque année sur la base de la croissance réelle du business, afin d'ajuster le rythme des actions si celle-ci s'écarte de l'objectif de +4 %/an.

Détail par groupe de Scopes

Les deux tableaux ci-dessous détaillent la même logique (BAU vs trajectoire nette vs effort requis) séparément pour les Scopes 1 et 2 (leviers directs : flotte, énergie) et pour le Scope 3 (chaîne de valeur), afin de suivre l'avancement propre à chaque périmètre.

SCOPES 1 ET 2

Année	BAU - sans action (tCO2e)	Trajectoire nette visée (tCO2e)	Effort de réduction requis (tCO2e)	Effort vs BAU
2025 (référence)	6 468,3	6 468,3	0	0 %
2026	6 727,0	6 209,6	517,5	-7,7 %
2027	6 996,1	5 950,8	1 045,3	-14,9 %
2028	7 276,0	5 692,1	1 583,9	-21,8 %
2029	7 567,0	5 433,4	2 133,6	-28,2 %
2030	7 869,7	5 174,6	2 695,0	-34,2 %

SCOPE 3

Année	BAU - sans action (tCO2e)	Trajectoire nette visée (tCO2e)	Effort de réduction requis (tCO2e)	Effort vs BAU
2025 (référence)	9 015,2	9 015,2	0	0 %
2026	9 375,8	8 744,8	631,1	-6,7 %
2027	9 750,9	8 474,3	1 276,6	-13,1 %
2028	10 140,9	8 203,9	1 937,1	-19,1 %
2029	10 546,6	7 933,4	2 613,1	-24,8 %
2030	10 968,4	7 662,9	3 305,5	-30,1 %

Le Scope 3 nécessite un effort de réduction en volume plus important (≈3 305 tCO2e en 2030) que les Scopes 1 et 2 combinés (≈2 695 tCO2e), reflétant son poids prépondérant dans le bilan carbone total.

6. ANALYSE DES RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION

Un exercice de screening des risques climatiques physiques et de transition a été réalisé, en 2025, par AXA Climate sur 52 actifs du Groupe (sites terrestres et data centers). Il s'agit d'une évaluation à distance, non intrusive : les résultats ci-dessous sont des indicateurs d'exposition potentielle, à affiner par des analyses opérationnelles complémentaires, et non des impacts confirmés sur le terrain.

Risques physiques - trois priorités majeures

- Stress hydrique : le screening l'identifie comme le risque le plus répandu, avec 39 des 52 actifs en situation de risque élevé. Ce point est particulièrement sensible pour les data centers, qui consomment beaucoup d'eau pour leur refroidissement.
- Inondation : 13 actifs à risque élevé, avec des pertes annuelles moyennes mesurables, jusqu'à 5,66 % de la valeur de l'actif pour certains sites belges.
- Glissement de terrain : 15 actifs à risque élevé, notamment les casinos en zone alpine (Briançon, Davos, Crans-Montana) ainsi que le siège social de Liège.

Biodiversité — exposition très large

- 44 actifs sur 52 sont à risque élevé pour les espèces menacées, et 46 sur 52 pour les zones d'intérêt biodiversité.
- Cette exposition expose GAMING1 à des risques réglementaires croissants (évaluations d'impact, permis, contraintes de construction) et à un risque de réputation.

Risques de transition

- Le screening n'a identifié aucun risque de transition élevé ou moyen d'ici 2030, sur la base des scénarios, de la méthodologie et de l'horizon temporel retenus par AXA Climate.
- Principale opportunité identifiée : la montée des préférences clients pour les solutions numériques et virtuelles, directement alignée avec le cœur de métier logiciel de GAMING1.

Implications pour le plan de transition

- Intégrer le stress hydrique dans les critères de sélection et de conception des futurs data centers et sites (efficacité du refroidissement, suivi de la consommation d'eau).

- Renforcer la vigilance sur les sites alpins et le siège de Liège dans le cadre de la gestion des risques opérationnels (assurance, plans de continuité).
- Capitaliser sur l'opportunité de transition en continuant à développer l'offre digitale de GAMING1 — un avantage relatif à nuancer dans le temps, compte tenu de la croissance attendue de la consommation énergétique du cloud et de l'intelligence artificielle (voir point de vigilance, section 10).

7. OBJECTIFS ET ACTIONS PAR SCOPE

Scope 1 - Émissions directes

Sources concernées : combustion fixe (chaudières) et flotte automobile à moteur thermique.

Précision : la cible de 80 % couvre l'ensemble des véhicules électriques et hybrides combinés ; le modèle retenu (section 4) suppose qu'à horizon 2030, les hybrides actuellement en flotte auront été intégralement convertis en véhicules 100 % électriques. Les véhicules 100 % électriques n'émettent aucune émission Scope 1 à l'échappement ; les émissions liées à leur recharge sont comptabilisées, le cas échéant, dans le Scope 2.

Levier	Cible 2030	Référence 2025	Statut
Part de véhicules électriques/hybrides dans la flotte	80 %	41,7 %	En cours
Monitoring énergétique des installations et optimisation des consignes de consommation (chaudières, HVAC)	Déploiement sur tous les sites principaux	Déployé au siège de Liège	En cours

Scope 2 - Émissions indirectes liées à l'énergie achetée

Sources concernées : consommation d'électricité (data centers, bureaux, établissements de jeu).

AUGMENTER NOTRE PART D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

- Installation de panneaux photovoltaïques
- Évaluation d'offres d'approvisionnement en électricité verte

Année	Consommation totale d'énergie	Part renouvelable
2024	15 799 517 kWh	7,21 %
2025	16 671 000 kWh	7,9 %

Levier	Cible 2030	Référence 2025	Statut
Part d'énergies renouvelables dans la consommation totale	Augmentation progressive continue	7,9 % (contre 7,21 % en 2024)	En cours
Panneaux photovoltaïques (sites propres)	Déploiement multi-sites (BE, FR, CH)	Circus Casino Namur + Hub Liège	En cours
Approvisionnement en électricité verte	Évaluation et contractualisation d'offres	À l'étude	À lancer

Scope 3 - Autres émissions indirectes (chaîne de valeur)

Poste le plus significatif du bilan carbone : priorité du plan de transition, via le sustainable procurement et l'effet indirect des efforts de décarbonation de nos fournisseurs.

Levier	Cible 2030 / 2027	Référence 2025	Statut
Signature du Code de Conduite fournisseurs (% du capital d'achat, dépenses > 10 000 €/an)	50 % d'ici 2027	16,12 %	En cours
Formation des acheteurs aux achats durables	Généralisation à l'équipe Procurement	25 % de l'équipe (1 acheteur, 16h)	En cours
Effet indirect : réduction sectorielle portée par nos fournisseurs	Contribution continue à la baisse de l'intensité carbone des achats	Non mesuré	À suivre
Déplacements domicile-travail (mobilité douce, télétravail)	Réduction continue via télétravail 50 % et plan mobilité	394,73 tCO2e (catégorie 7)	En cours
Budget mobilité (alternative au véhicule de société)	Croissance continue	110 collaborateurs (contre 51 en 2024)	En cours
Réduction des déchets (papier, vaisselle, batteries) + tri des déchets	Poursuite de la démarche zéro-papier et du taux de valorisation/recyclage des déchets	55 560 feuilles de papier économisées	En cours

8. BUDGET DU PLAN DE TRANSITION

GAMING1 met déjà en œuvre, au sein de ses activités, les principales actions nécessaires pour soutenir l'atteinte de ses objectifs climatiques. Les investissements et dépenses correspondants sont intégrés aux budgets opérationnels existants des départements concernés, notamment Fleet, Facilities, Procurement, RH et ESG, et ne nécessitent donc pas, à ce stade, la création d'un budget ESG additionnel.

Levier	Impact budgétaire	Explication
Électrification de la flotte automobile	Sans surcoût	Que les collaborateurs optent pour un véhicule thermique ou électrique, le TCO par catégorie de véhicule n'est pas dépassé ; les coûts restent stables pour l'entreprise.
Sustainable procurement (formation achats durables)	≤ 2 000 € HTVA comprise	Intégralement pris en charge par le budget de formation individuel de chaque collaborateur concerné.
Panneaux photovoltaïques	32 068€ HTVA déjà financé (hub Liège)	L'installation au siège de Liège est déjà financée. Les déploiements complémentaires s'inscrivent dans les budgets d'investissement du Groupe.
Outils de suivi et de reporting	10 000€ HTVA/an : coût stable	Les coûts des outils existants ne devraient a priori pas augmenter du fait de ce plan.
Besoins ponctuels futurs (support externe, outillage complémentaire, autres mesures opérationnelles)	À évaluer au cas par cas	Coûts éventuels limités, financés via les budgets métiers existants ou évalués au cas par cas. Les besoins budgétaires futurs continueront d'être réévalués à travers le processus budgétaire annuel.

9. PLAN DE SUIVI ET GOUVERNANCE

Ce plan de transition est un document vivant : il est revu et mis à jour chaque année par le Comité ESG, sur la base du bilan carbone annuel et de l'avancement des actions par Scope. Cette revue annuelle permet d'ajuster les cibles, de documenter les écarts et de réorienter les leviers d'action si nécessaire.

Gouvernance

- Le Comité ESG (composé notamment de membres du Conseil d'Administration) se réunit annuellement pour définir la feuille de route ESG, évaluer les ratings, prioriser les enjeux de durabilité et suivre les politiques mises en place.
- Le Conseil d'Administration et le Comité exécutif se réunissent conjointement pour examiner les performances et valider les orientations stratégiques de l'organisation en général.
- Un bilan carbone complet (GHG Protocol) est réalisé annuellement, avec un périmètre couvrant l'ensemble des activités du Groupe.
- Chaque revue annuelle donne lieu à une mise à jour formelle du présent plan : état d'avancement de chaque action, valeur actualisée des indicateurs et, le cas échéant, révision des cibles 2030.

Fréquence et indicateurs de suivi

Indicateur	Fréquence de suivi	Instance responsable
Émissions Scope 1, 2, 3 (bilan carbone complet)	Annuelle	Equipe Audit
Part de véhicules électriques/hybrides	Annuelle	RH / Fleet
Part d'énergies renouvelables + avancement photovoltaïque	Annuelle	Facilities / Procurement
Taux de signature Code de Conduite fournisseurs	Annuelle	Equipe Audit
Progression vers l'objectif de réduction 17 %	Annuelle (Comité ESG)	Equipe Audit / Comité ESG

Jalons clés

Échéance	Jalon
Fin 2026	Publication officielle du plan de transition structuré (objectifs 2030 par Scope)
2026	Installation de panneaux photovoltaïques au siège de Liège ; évaluation de l'électricité verte
2027	50 % du capital d'achat couvert par le Code de Conduite fournisseurs signé
2030	80 % de la flotte automobile en véhicules électriques/hybrides
2030	Réduction de 17 % des émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3) par rapport à la trajectoire actuelle

10. POINTS DE VIGILANCE

- La hausse du bilan carbone 2025 par rapport à 2024 s'explique principalement par l'élargissement du périmètre (nouveau hub de Bucarest) et la croissance des activités (développement d'applications mobiles), et non par une dégradation de l'efficacité opérationnelle.
- Le Scope 3 (achats de produits et services) reste le poste le plus significatif et nécessite une attention prioritaire, notamment via le renforcement du sustainable procurement et le suivi de l'effet indirect des efforts de nos fournisseurs.
- La part de réduction attribuable à l'effet indirect sectoriel (décarbonation propre de nos fournisseurs) dépendra de facteurs hors du contrôle direct de GAMING1 et devra être suivie avec prudence dans le reporting annuel.
- L'hypothèse de croissance BAU (+4 %/an, alignée sur l'objectif de croissance du business de GAMING1) est une estimation de planification : si la croissance réelle du Groupe est plus forte (nouveaux marchés, nouvelles acquisitions), l'effort de décarbonation nécessaire pour tenir l'objectif net sera supérieur à celui calculé en section 5, et devra être réévalué lors de la revue annuelle.
- L'utilisation de l'intelligence artificielle en entreprise va continuer à se développer dans les prochaines années pour des tâches de plus en plus variées, entraînant une consommation croissante de puissance de calcul auprès de prestataires cloud tiers ; ce facteur alourdira le Scope 3 et n'est pas encore isolé dans les hypothèses BAU actuelles.